1 Un nouveau Président
2-3 Le mot du Président
4-5 Opération Achats futés
6 Développement durable
7 Teknival 2005
8 **Un scandale**
9 3ième fleur pour Rethel
10-11 La noix de lavage
12 Rappels

Nature et Avenir
Le journal

Natureetavenir@free.fr
Natureetavenir.free.fr

Octobre 2006 n° 70 1,50 €

Nature et Avenir change de Président

Après 18 ans de dévouement au service de l'association Nature et Avenir, la **Présidente Josiane Massiaux** a souhaité céder sa place. Lors de la réunion du 5 septembre 2006, elle a été vivement applaudie par l'assistance. Chacun, en effet, a toujours apprécié les qualités de **Josiane Massiaux** : écoute, bon sens, gentillesse, compétence au sein des nombreuses commissions dans lesquelles elle représentait l'association.

Sa pondération, sa disponibilité lui ont permis d'entretenir d'excellentes relations avec les différents responsables des collectivités et des administrations compétentes en matière d'environnement.

Présidente d'honneur, elle continuera d'ailleurs à œuvrer au sein de l'association.

Merci Josiane de continuer à militer

Le conseil d'administration issu de la dernière Assemblée générale a élu, à l'unanimité, **Bernard Ulrich** au poste de Président.

100%
Papier recyclé

Le mot de notre nouveau Président

L'impératif écologique s'impose désormais à tous !

Plus personne n'ignore les dangers écologiques qui menacent aujourd'hui notre planète. La liste des risques encourus est à la fois longue et affolante, et nous allons inexorablement vers un « surendettement écologique » (nous utilisons actuellement 120% des capacités de la biosphère, au lieu de 70%, il y a 40 ans !).

Objectivement, nous n'avons plus grand-chose à apprendre des devoirs qui nous incombent à l'égard des générations futures. Pourtant, avec un aveuglement coupable et un égoïsme dangereux, nul ne prend vraiment à bras le corps les nouvelles menaces collectives.

« L'économie plutôt que l'écologie » dit le politique ; « c'est pas moi, c'est l'autre », dit le citoyen consommateur. Chacun reste dans le déni du réel ; chacun se protège comme il peut devant le péril. Pour chasser le mauvais sort, on se moque souvent ouvertement et publiquement de l'écolo de service ou du doux rêveur naturaliste.

Pour beaucoup, il est vrai, notre planète est une entité lointaine, immense, abstraite, vis-à-vis de laquelle chacun éprouve bien souvent, un sentiment de responsabilité limité. Raisonner de façon collective à l'échelle d'un quartier, d'un village, d'un territoire, d'un pays, de la planète, et pas seulement de sa petite personne, reste bien souvent un vœu pieux.

Chacun s'auto-amnistie en diluant sa culpabilité dans la culpabilité collective. « A mon niveau, ce n'est pas moi qui provoque le trou de la couche d'ozone ; mes dérives sont insignifiantes » dit le citoyen consommateur. Chacun se proclame impuissant, et ce sentiment d'impuissance réfléchi et accepté trop facilement, offre un confortable alibi pour se déresponsabiliser en toute conscience. Chacun reporte au lendemain les bonnes décisions de la veille. Nous donnons toujours du temps au temps afin de contrecarrer toute frustration intempestive. Chacun escompte, pour sa part, que l'autre prendra l'initiative d'agir ou non. Chacun suppute que son propre engagement ou non-engagement, sera négligeable et n'ajoutera rien à l'action ou à l'inaction de la majorité.

Pourtant, nous sommes tous responsables, individuellement et collectivement. Aucun acte, aucune initiative, aucune parole en faveur d'un civisme écologique ne doivent être sous estimés ou dédaignés. L'impératif écologique s'impose à tous désormais, qu'on le veuille ou non. Il revient aux politiques, plus que jamais, d'en définir les modalités d'exécution et d'en faire accepter les contraintes de réalisation. On peut à juste titre constater et regretter actuellement le manque de vision, de lucidité, de savoirs et de courage politique face à cet impératif écologique.

En ce début du 21e siècle, seuls les sourds et les aveugles volontaires peuvent encore prétendre que tout pourra continuer comme avant, persuadés qu'ils sont que tout ce qui a été détruit hier et continue de l'être aujourd'hui, pourra être reconstruit demain. Malheureusement, nous sommes passés à une autre échelle du temps dans les processus destructifs irréversibles. Tout s'accélère, et il convient de reformater les consciences et de développer une « intelligence verte ». *« Il ne sert à rien à l'homme de gagner la lune, s'il vient à perdre la terre »* déclarait F. Mauriac avec justesse et sagesse. Si aujourd'hui le mot « environnement » fait peur, s'il est devenu synonyme de mauvaises nouvelles, il ne tient qu'à nous d'inverser cette fâcheuse tendance.

En attendant, chacun de nous peut, sans perdre son confort et sans équipement coûteux, commencer à adopter les bons réflexes et transformer ses habitudes. Nul besoin pour agir d'attendre des accords internationaux difficiles à ratifier, des décisions nationales qui demandent un certain courage politique ou des réglementations nouvelles. Chacun d'entre nous peut, par son comportement quotidien contribuer à la protection de l'environnement et à l'économie des ressources naturelles.

L'environnement n'a pas malheureusement dans la vie politique française la place qu'il devrait avoir ; et de ce fait, il n'a pas la place privilégiée qui lui revient dans la conscience de chaque citoyen-électeur-usager-consommateur. Pourtant, comme le démontrent de nombreux sondages depuis les années 80, les citoyens ne sont pas dupes du désintérêt des politiques pour les questions d'environnement. Quand on leur demande à qui il font le plus confiance en matière de défense de l'environnement, les français mettent (à plus de 60%) les associations de protection et de défense de l'environnement en premier.

L'Association Nature et Avenir a et aura toujours plus son mot à dire, et n'a d'autre ambition que de consolider son rôle au niveau de l'information, de la sensibilisation, de l'initiation et de la formation du citoyen consommateur, des élus et des autorités de tutelle. Il convient plus que jamais de modifier les mentalités et les modes de vie de tout un chacun.

Nature et Avenir s'y emploie, chaque jour, chaque fois qu'on la sollicite, chaque fois que l'occasion se présente, chaque fois que l'actualité l'impose, avec les moyens qu'elle se donne ou qui lui sont donnés. La tâche est longue, ingrate quelquefois, mais porteuse d'avenir pour notre département, notre planète et pour les générations futures.

Les adhérents de Nature et Avenir ne sont pas des passéistes, des illuminés, des catastrophistes irresponsables ou des marginaux paranos et utopistes. Ils sont des gens lucides, réalistes, raisonnés qui se veulent être avant tout des éveilleurs de conscience.

Les Ardennais peuvent compter sur l'action volontariste des adhérents, des militants et des sympathisants de Nature et Avenir pour donner à la cause écologique ses lettres de noblesse.

Bernard ULRICH

Une opération de prévention réussie

« Achetez futé pour faire moins de déchets »

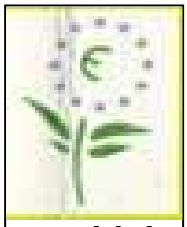

Eco-label européen

Du 28 août au 2 septembre, sur proposition de notre Fédération nationale (FNE) et avec la participation active de l'Agence pour le Développement Et la Maîtrise de l'Energie (ADEME), Nature et Avenir a installé un stand dans le hall d'entrée de l'hypermarché Champion de Rethel.

Trois expositions ayant pour thème la réduction des déchets étaient présentées : celle de Nature et Avenir, celle de l'ADEME, celle de France-Nature-Environnement.

23 bénévoles de notre Association se sont relayés durant 125 heures pour informer les consommateurs de la nécessité de réduire les achats de produits suremballés, de refuser les sacs de caisse, d'acheter des produits écolabellisés, d'acheter des produits recyclés, des écorecharges, des batteries rechargeables plutôt que des piles jetables, des produits concentrés, des produits réutilisables, des produits de grand format …

De gros autocollants indiquaient, dans les rayons, les produits les plus intéressants pour faire maigrir la poubelle.

Un quizz : jeu réduction des déchets était proposé aux clients. Les gagnants étaient récompensés par un sac en coton issu du commerce équitable.

Le questionnaire proposé au personnes intéressées

Une mante religieuse est venue voir notre exposition en se posant sur la vitre du magasin

Quelques remarques faites par les clients :

- Où peut-on se procurer des StoPub ? des noix de lavage (voir pages 10 et 11) ? du papier recyclé ?
- Un Hollandais : « Chez nous, les bouteilles en plastique de 1,5 l sont consignées 25 centimes d'Euro donc on ne les retrouve pas dans la nature ou dans les poubelles de produits non recyclables . »
- Où peut-on trouver des couches lavables nouvelle formule ?
- Je suis pêcheur. Il y a plein de détritus au bord de la rivière. Que fait Nature et Avenir ? ☺
- Pourquoi est-il si difficile de trouver des produits écolabellisés (norme NF ENVIRONNEMENT ou écolabel européen) ?

- Que faire des branches de thuyas de ma haie ? (Arracher les thuyas et planter des arbustes dont les branches seront compostables : une tonne de branches de thuyas mise en déchèterie coûte 60 € au contribuable).
- N'est-ce pas anormal de trouver des sacs de caisse NF ENVIRONNEMENT alors qu'il s'agit d'une nuisance évidente ? (100 000 tonnes de sacs de caisse sont jetés dans la nature, chaque année).
- Mon voisin qui ne trie pas, ne paie pas plus que moi. (Nature et Avenir a préconisé, comme cela se fait ailleurs, la PESEE EMBARQUEE : plus on jette, plus on paie.

Les conseils de Nature et Avenir peuvent faire baisser les prix. Tout le monde est gagnant : le consommateur qui paie moins cher, le magasin dont les prix deviennent plus compétitifs, l'environnement qui est moins pollué.

Il faut savoir que le client paie deux fois les emballages :
- la 1ière fois il paie leur fabrication
- la 2ième fois il paie leur élimination

Remarque importante : Quand les décharges d'Eteignières et de Sommauthe seront pleines, quelles communes accepteront l'implantation de nouveaux sites sur leur territoire ?

Remercions, ici, la Direction de l'hypermarché CHAMPION de Rethel qui a accepté le jeu de l'environnement gagnant.

L'équipe de France bleue Champagne-Ardenne s'est aussi invitée à notre opération

Une opération similaire a lieu du 9 au 15 octobre à CARREFOUR, hypermarché de la zone commerciale de la Croisette à Charleville-Mézières. Pour aider à la réalisation de cette opération prenez contact avec :

Odile Bruner au 03 24 37 45 95 ou odile.bruner@wanadoo.fr

Nous prêtons gratuitement nos expositions concernant la réduction des déchets et le jeu qui va avec : téléphonez à Jean Paul Davesne au 03 24 38 55 59 ou natureetavenir@free.fr

Développement durable et préservation de la biodiversité
en Champagne-Ardenne

Du 29 mai au 4 juin 2006, collectivités, associations, établissements publics, entreprises privées ou publiques et citoyens étaient invités à se mobiliser pour expliquer et illustrer concrètement le développement durable dans le cadre de la quatrième édition de la Semaine Nationale du Développement Durable.

Dans ce cadre, la DIREN Champagne-Ardenne (Direction régionale de l'environnement) a organisé un colloque sur le thème « Développement durable et préservation de la biodiversité », le 31 mai à Châlons en Champagne.

Cette manifestation s'est articulée autour de six exemples de la Région représentant des avancées dans le domaine de la préservation de la biodiversité : le maintien des corridors biologiques lors de la construction de grands ouvrages, l'agriculture raisonnée, la création de haies à vocation cynégétique, la lutte contre les espèces invasives dans les cours d'eau et plans d'eau, la gestion des forêts publiques. Entre chaque thème, il y avait possibilité de réagir et d'échanger, en présence du « Grand témoin » de ce colloque, Monsieur Jean-Marie Pelt, Président de l'Institut Européen d'Écologie, celui-ci a enrichi les témoignages de sa propre expérience en ce domaine.

Selon Jean-Marie Pelt, la biodiversité est en danger avec de lourdes pertes causées par l'Homme ; nous pouvons dire que nous sommes entrés dans la sixième phase d'extinction des espèces, (la cinquième phase d'extinction s'étant produite à l'ère secondaire où 95 % des espèces ont disparu de la Terre). Les espèces sont innombrables et différentes ; à ce jour, 1,75 million ont été décrites : c'est la biodiversité. En 50 ans la plupart des espèces sauvages dans l'environnement ont disparu. Après la prise de conscience, il faut passer aux actes.

A-t-on besoin de toutes ces espèces ? Plus nombreuses sont les espèces et plus il y a de chances qu'elles résistent au changement climatique. La diversité, c'est la manière dont fonctionne la nature. Un écosystème est d'autant plus riche qu'il y a de la biodiversité. Il est sage d'aller vers des cultures en rotation, des polycultures. Prenons garde à ce que les grandes plaines céréalières ne deviennent des déserts. L'utilisation massive de pesticides et de nitrates entraîne des conséquences graves sur la santé avec une recrudescence de cancers et de problèmes hormonaux chez les hommes et les petits garçons. Nous devons le dire puisque nous le savons !

Nous devons observer les pays voisins tels que le Danemark et la Suisse qui ont réduit de 50 % l'utilisation de produits chimiques pour leur agriculture. En matière de changement climatique, nous sommes dans l'irréversibilité nous devons appliquer le principe de prévention. Pour la biodiversité, nous devons appliquer le principe de précaution, en agissant vite et fort, nous pouvons endiguer le problème. Nous devons faire appel à la sagesse et à la raison pour que nous soyons *"de bons cultivateurs et de bons gardiens de la nature"*. Malgré tout, les mentalités évoluent, l'écologie n'est plus la chasse gardée d'un milieu restreint "d'écolos et d'environnementalistes". Tout le monde se sent engagé vis à vis du bébé qui naît en ce moment. Il est important d'évoquer ces questions lors des débats qui se dérouleront aux prochaines élections ».

Odile Mouchet

Retour sur le teknival de Marigny

Marigny-le-Grand, dans le département de la Marne, est une ancienne base aérienne classée ZNIEFF (Zone d'intérêt Ecologique Floristique et Faunistique) et ZICO (Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux) et est en attente d'être classée "zone de protection spéciale" dans le cadre du réseau Natura 2000.

Le 28 avril 2005, nous apprenons que, de nouveau, une rave-party doit se tenir sur cette base désaffectée. ***Voir Journal de Nature et Avenir n°67 page 4***

- Le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne **suspend** alors l'autorisation tacite donnée par le Préfet de la Marne.
- Le teknival se tient envers et contre tout, y compris malgré l'intervention des chenilles urticantes du Bombyx cul-noir.

Le 4 mai 2006, le tribunal administratif de Châlons-en-Champagne donne à nouveau raison aux trois associations qui l'avaient saisi : la Ligue de Protection des Oiseaux, le Conservatoire du Patrimoine Naturel et France-Nature-Environnement. Le tribunal condamne l'ancien Préfet de Champagne-Ardenne à verser les sommes de 900 € à l'association France-Nature-Environnement ainsi qu'au Comité de Liaison Environnement Champagne-Ardenne.
" *Une bricole censée recouvrir les frais de procédure*" réagissait alors Roger Gony en précisant que les avocats et huissiers sollicités nous ont coûté plus que cela.
"*Une goutte d'eau par rapport à ce que nous pourrions demander à l'Etat pour remettre le site en état*" enchaînait-il, parlant alors de centaines de millions d'Euro. "*Mais nous le ferons si la zone n'est pas mise en protection assez vite, si nous n'obtenons pas la* garantie qu'elle reste dédiée à la protection de la nature" assurait-il.

Roger GONY
Président du Conservatoire du Patrimoine Naturel de Champagne-Ardenne

Dominique DUBOIS
L'ancien Préfet de Champagne-Ardenne qui avait autorisé le tekni**val**

Les ravers ont laissé derrière eux des tonnes de détritus
Ils ont aussi écrasé des plantes et des nichées d'oiseaux protégés

Communiqué de Presse.
mardi 12 septembre 2006

Pesticides naturels : quand le savoir-faire ancestral devient hors la loi

Les services de la Direction Nationale des Enquêtes de Concurrence, de Consommation et de Répression des Fraudes et le Service Régional de la Protection des Végétaux de Rhône-Alpes ont lancé une opération à l'encontre d'un paysagiste élagueur promoteur de traitements naturels pour le jardinage et l'agriculture. Considérant, au regard de la Loi d'orientation agricole de 2006, que l'enseignement de traitements naturels constitue une infraction, ces services ont procédé à une saisie de documents. France Nature Environnement s'insurge contre ce coup d'arrêt porté à des pratiques respectueuses de l'environnement et de la santé humaine, et demande aux Ministères en charge de l'Agriculture et de l'Economie d'expliquer cette action et de prendre des mesures en faveur de l'enseignement et de la promotion des traitements alternatifs.

Il est scandaleux que la promotion et la mise en œuvre de traitements naturels, fondées sur l'utilisation exclusive de plantes, soient soumises à une telle répression. L'application de préparations, telles que le purin d'ortie, permet aux jardiniers comme aux agriculteurs d'éviter les dégâts parasitaires sans faire appel aux produits de synthèse. C'est ce type de pratiques, associées à d'autres, qui permettrait de sortir de la situation grave, pour la santé humaine et le milieu naturel, dans laquelle nous ont conduits les pesticides et contre laquelle FNE a lancé une campagne récemment. Alors qu'au travers de la Loi d'orientation agricole et du récent Plan interministériel de réduction des risques liés aux pesticides, l'Etat souhaite contribuer, même très timidement, au développement de l'agriculture biologique et des techniques alternatives, il interdit, dans le même temps, d'enseigner et de vulgariser les pratiques qui en sont la base.

France Nature Environnement rappelle que ces traitements naturels, utilisés pour la plupart depuis plusieurs siècles, sont strictement sans danger pour le milieu naturel et pour la santé humaine. Il est ahurissant que la Loi d'orientation agricole soit interprétée dans le sens d'une éradication de pratiques qui justement devraient être promues.

France Nature Environnement demande à l'Etat de remplir sa mission de défense de l'intérêt général et saisit ce jour le Ministre de l'Agriculture et le Ministre de l'Economie, des Finances et de l'Industrie pour demander dans quelles conditions leurs services ont engagé cette opération, et quelles mesures ils comptent prendre pour que la promotion et l'enseignement des traitements phytosanitaires naturels soient encouragés.

Le 25 novembre 2006
n'oubliez pas que nous planterons la traditionnelle haie
de la Sainte Catherine

« car à la Sainte Catherine, tout bois prend racine »

Rendez vous place de la mairie à Rethel à 13 h 30

Et une, et deux, et trois… fleurs ! BRAVO à la municipalité de Rethel

Comme les Etoiles ou les Toques, les Fleurs attribuées par les différents Comités de Fleurissement constituent la reconnaissance de toute une démarche de qualité de vie et de qualité de ville ou village, où le fleurissement a une part essentielle.

Au-delà de la notion de concurrence, sans même ambitionner le podium rien qu'en améliorant leur cadre de vie au quotidien avec des fleurs et de la verdure, la première récompense pour les communes passe par l'agrément et la satisfaction de leurs habitants.

Que serait la vie de tous sans les fleurs ? Aussi indispensables que le rire et les chansons, les fleurs sont un lien coloré et parfumé entre la nature et les heures de notre existence. Elles nous réconcilient avec nous-mêmes en nous rendant palpables les joies multiples des saisons et des paysages.

Des fleurs, l'homme en a fait de tout temps ses hommages : hommage à la beauté et au succès, à l'amitié et à l'amour, à la vie et à la mort, aux dieux et aux héros…

Dans les temps les plus reculés comme dans les périodes les plus sombres de notre histoire, les fleurs ont eu une place de choix dans nos demeures, dans nos jardins, dans nos villages et nos quartiers.

Une ville fleurie témoigne de sa créativité, de sa convivialité, mais aussi de son souci de préserver et de valoriser son environnement. Les fleurs nous enseignent le respect : respect de l'environnement, respect du cadre de vie, respect des autres.

Le fleurissement, disons l'embellissement au sens large du terme de nos villes et villages ne s'improvise pas ; il doit être pensé. Il est le fruit d'une concertation, de choix difficiles voire incertains. Il impose des moyens importants, des volontés actives et farouches, une organisation et une planification sans faille.

On dit que la musique adoucit les mœurs. Eh bien, écoutons la musique des fleurs.
Un gros bouquet de BRAVOS à tous les musiciens et chefs d'orchestre qui en ont écrit et joué les partitions fleuries pour le bien être, le confort et le ravissement de tous.

Bernard Ulrich

LA NOIX DE LAVAGE INDIENNE

UNE LESSIVE BIOLOGIQUE ET BIODEGRADABLE RESPECTANT L'ENVIRONNEMENT

La noix de lavage est un produit renouvelable. Les eaux de lavage et de rinçage ne rejettent aucun agent chimique ou polluant dans les réseaux d'assainissement et les cours d'eau.

L'eau de la machine peut être récupérée pour arroser les plantes ou le jardin.

Les coquilles utilisées peuvent être compostées, elles sont totalement biodégradables.

UNE LESSIVE ECONOMIQUE

7 à 10 moitiés de coquilles de noix suffisent largement pour 1 machine de linge. Un kilo de noix suffit pour une centaine de lavages.

Afin de tirer un maximum de saponine de la coquille, il est conseillé de réduire les coquilles en petits morceaux, la saponine se trouvant entre les 2 membranes de la coquille. Vous pouvez réutiliser les coquilles tant qu'il y a de la saponine (substance brillante), ne les jetez surtout pas

UNE LESSIVE HYPOALLERGENIQUE

La noix de lavage ne peut être comparée à aucune lessive courante, elle est avant tout végétale, biologique et exempte de tout adjuvant chimique.

Les lessives classiques que l'on trouve dans le commerce sont pourvues d'agents anti-calcaires, d'adoucissants, d'agents blanchissants, etc.…

Ces agents sont toujours chimiques et parfois très agressifs pour la peau surtout chez les personnes à la peau très fragile.

C'est la raison pour laquelle les cycles de rinçage des lave-linge sont tellement longs. Il faut bien éliminer un maximum de résidus des agents chimiques par le rinçage.

UTILISATION

Lavages de 30 à 90°.

Coton, couleurs, laine, soie. La noix de lavage est particulièrement bien adaptée au lavage en machine.

Il est conseillé, pour des raisons d'efficacité de ne remplir le tambour de la machine qu'aux 3/4 de manière à ce que le sac puisse circuler librement dans le tambour.

Après avoir introduit les coquilles de lavage dans le petit sac en coton que l'on aura soigneusement fermé, on introduit le sac dans le tambour de la machine au milieu du linge. En cas d'ouverture accidentelle du sac en coton, le linge risque d'être taché par le contact avec les noix, ces taches disparaîtront lors d'un prochain lavage.

Dès que la coquille arrive en contact avec l'eau, celle-ci libère une lessive très savonneuse mais peu moussante. On laisse le petit sac pendant toute la durée du cycle de lavage y compris pendant le rinçage. Pas besoin de rajouter d'assouplissant, le linge sera doux et soyeux en raison de la présence de la saponine. A la fin du cycle de lavage, vous pouvez directement réutiliser le sac de noix ou le faire sécher jusqu'au prochain lavage.

Les noix de lavage préservent durablement les couleurs de votre linge, et pour éviter la grisaille du linge blanc, on peut adjoindre 1 à 2 cuillerées à soupe d'agent blanchissant (Percarbonate de Sodium par ex). L'odeur des noix de lavage étant neutre, on peut adjoindre quelques gouttes d'huile essentielle par le bac d'adoucissants.

ASTUCES

- Réduisez les coquilles en petits morceaux dès le premier lavage, elles libéreront un maximum de saponine. Vous en utiliserez moins que si vous les laissez entières mais vous ne les utiliserez qu'une seule fois.
- Traitez les grandes taches préalablement au savon d'Alep ou au sel détachant.

- Sur certains lave-linge, les cycles de rinçage peuvent être programmés. En cas d'utilisation de

la noix de lavage, vous pouvez faire l'économie du dernier cycle de rinçage car celui-ci est essentiellement destiné à éliminer les résidus d'agents chimiques contenus dans les lessives usuelles.

AUTRES UTILISATIONS

Dans le lave-vaisselle

4 demi coquilles dans un petit sac en coton placé dans le casier à vaisselle suffisent pour 1 lavage. Examinez aussi les résistances du lave- vaisselle, elles sont souvent encombrées de résidus blanchâtres provenant des produits courants. En cas d'utilisation prolongée de la noix ces résidus vont, en grande partie, disparaître.

Pour éviter la présence de saponine sur la vaisselle après le lavage, vous pouvez retirer le sac de coquilles avant le cycle de rinçage.

Nettoyage des bijoux :

Faites bouillir 7 à 8 demi coquilles dans 100 ml d'eau pendant 5 min et laissez refroidir puis pressez un demi zeste de citron dans la décoction. Trempez une vieille brosse à dents dans le mélange et brossez vos bijoux, ils retrouveront leur éclat.

Parasites, poux, puces, tiques, gale : la saponine s'avère être un excellent insecticide, elle est aussi très efficace contre les parasites précités.

Toilette de vos animaux de compagnie :

Lavez vos animaux de compagnie avec une décoction de noix de lavage, leur pelage sera doux et soyeux et l'odeur caractéristique de la saponine éloignera les parasites pour un certain temps. Faites bouillir une dizaine de demi coquilles dans 200 m1 d'eau pendant 5 min et laissez refroidir. Retirez les coquilles vides et rajoutez autant d'eau tiède qu'il est nécessaire.

Arrosez-en l'animal et massez-lui l'épiderme pour que la solution pénètre bien, laissez agir quelques minutes puis rincez. Veillez à ce que la solution ne pénètre pas dans ses yeux.

Contre les moustiques :

Lavez-vous avec une décoction de noix de lavage, les moustiques incommodés par l'odeur de la saponine ne vous approcheront pas.

Faites l'essai !

Lavage à la main :

Prenez de l'eau tiède, mettez-y 6 à 8 demi coquilles et triturez-les jusqu'à ce qu'elles produisent une eau savonneuse et légèrement moussante puis retirez-les. Lavez et frottez votre linge comme d'habitude et rincez. Vous vous rendrez compte que si vous faites de fréquents lavages à la main, celles-ci deviendront douces et belles.

Contact
Sabival
17 rue de France – BP 40632 57200
Sarreguemines
Tél. 03 87 98 15 04
Fax. 03 87 28 04 68
Email : info@sabival.co
www.sabival.com

Vendue dans les Ardennes par :
« Rayons verts »
47 Cours Aristide Briand
08000 Charleville-Mézières

au prix actuellement de 24,60 € le sac de 1 kg permettant plusieurs mois de lavage.

Vendue à Rethel par :
« Espace bio »
4 rue Colbert
08300 Rethel

au prix actuellement de 16,80 € le sac de 1 kg permettant plusieurs mois de lavage.

Calendrier de fin d'année

Cèpes

Mangeoire et nichoir

Samedi 28 octobre	13 h 30 14 h	Mairie de Rethel Eglise de Signy-l'Abbaye	A la découverte des champignons en forêt de Signy-l'Abbaye.
Mardi 7 novembre	18 h	Mairie de Rethel	Mangeoires et nichoirs avec Roselyne et Bernard Ulrich
Samedi 25 novembre	13 h 30	Mairie de Rethel	Plantations de la Sainte Catherine
Mardi 5 décembre	18 h	Mairie de Rethel	Commission des sites, des carrières, CDH Où en est-on ?

Etes vous à jour de votre cotisation ?

Avec journal
Individuel : 15 €
famille : 20 €
Moins de 18 ans : 10 €

Sans journal
Individuel : 10 €
famille : 15 €
Moins de 18 ans : 5 €

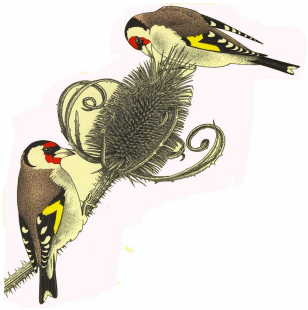

4 rue Bellevue
08300 Rethel
Tél/Fax : 03 24 38 55 59

RAPPEL : Comme certains d'entre vous l'ont déjà fait il vous est possible de recevoir le Journal de Nature et Avenir par mail. Pour cela demandez-le, en communiquant votre adresse mail à natureetavenir@free.fr ; n'oubliez pas de préciser la nature de votre envoi.